



FINE

Webinar

EUROPEAN FEDERATION
OF EDUCATORS
IN NURSING SCIENCE

FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES ENSEIGNANTS
EN SCIENCES INFIRMIÈRES

**Nursing education: responding to health service and
policy expectations**

**La formation infirmière : répondre aux attentes des
services et des politiques de santé**

16 June 2022

Cécile DURY

Directrice du domaine de la santé Hénallux

FINE présidente

Contexte

- **Problème d'attractivité et de rétention** du personnel infirmier malgré une **augmentation des besoins en personnel infirmier** à l'horizon 2043 de +27% pour répondre aux besoins de santé
- Petit pays complexe : **problème de visibilité et de lisibilité** entre les communautés et au niveau international
 - Différentes filières de formation infirmière pour un même titre d'infirmier général
 - Niveau 6 CEC : Bachelier : 240 crédits
 - Niveau 5 CEC : Brevet / HBO5
 - Différences d'accès aux spécialisations et masters
 - Différences d'exigence en matière de formation continue pour maintien du titre
- **Financement de l'enseignement supérieur** : enveloppe fermée et inflation



Contexte

- Besoin de développer les soins de premières lignes, la promotion, la prévention et le maintien en santé
- Mise en œuvre d'un master en sciences infirmières (pas encore de description des conditions légales pour la fonction d'IPA)
- Directive 2005/36 : 2300h de formation clinique (rend les programmes de formation indigestes) retour vers un apprentissage vocationnel ? Statut de l'étudiant ? Quel accompagnement en stage ?
- Vécu de l'apprentissage en stage difficile (2300h...) : diminution des heures de supervision par les enseignants et équipe peu disponible (sentiment de maltraitance)
- Pas encore d'obligation de formation continue pour tous les professionnels infirmiers
- Une profession encore trop souvent divisée par les intérêts corporatistes
- Faible présence des infirmiers dans les organes de consultation et de décision politique



Perspectives

- En attente de la remise en œuvre d'un plan d'attractivité au niveau fédéral pour les professions de santé
- En attente d'une clarification des fonctions infirmières et des niveaux de formation
 - Un seul niveau 6 pour l'infirmier général
 - Un nouveau titre pour le professionnel de niveau 5
- Prévoir les possibilités d'itinéraire plus « uniformisé » de formation continue permettant d'évoluer dans sa carrière (continuité du développement professionnel)
- Faire évoluer les spécialisations
- Mise en œuvre de la fonction d'IPA et description des conditions légales



Perspectives

- Innover en matière d'accompagnement des étudiants en stage
- Faire évoluer la directive européenne 2005/36 : Niveau 6 pour l'infirmier général ; élargir les 2300h de formation clinique aux AIP
- Refinancer l'enseignement supérieur et la formation infirmière
- Promouvoir la recherche en sciences infirmières
- Promouvoir le développement de la compétence de leadership, dès la formation initiale

